

L'ORATEUR

Lacordaire a été, pour ses contemporains, et demeure pour nous le type de l'orateur.

La carrière qu'il avait choisie d'abord — le barreau — montre bien quelles dispositions il se sentait. Il voulait avoir l'occasion d'exercer et de cultiver ce talent de parole qu'on lui avait reconnu au cours de ses études. Et la plaidoirie l'attirait, moins en elle-même, — car il n'avait pas l'esprit processif, et les chinoïseries légales ne pouvaient plaire beaucoup à son âme peu amoureuse de distinctions, de détours et de subtilités, — que parce qu'il y trouverait motifs à de beaux discours. Et j'ose avancer que dans son intention le barreau n'était qu'un premier stage d'où il s'élèverait, au temps voulu, à la sphère politique où les grandes affaires fournissent de si nobles thèmes à quiconque a le verbe sonore. Mais une main mystérieuse vint donner une orientation différente à ses aspirations. Lacordaire abandonne le monde pour entrer au séminaire et devenir abbé. Au reste, pour